



Fonds de préparation
Rapport d'activité annuel des pays
participant à la REDD+

v. 2018



Fonds de préparation du FCPF : Rapport d'activité annuel des pays participant à la REDD+

À propos de ce document

Ce modèle est à l'usage des pays participant au FR (Fond de Préparation) de la REDD+ pour rendre compte de leurs progrès annuels en matière d'activités de préparation à la REDD+ en général et d'activités soutenues par le FCPF en particulier. Les données fournies par ces rapports représentent une source d'information centrale pour mesurer les progrès par rapport aux résultats escomptés du FCPF et aux indicateurs de performance, tels qu'énoncés dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.

Préparation du rapport

Les rapports couvrent les progrès réalisés jusqu'au 30 juin de chaque année.

Lors de la préparation du rapport, Les pays participants à la REDD+ devraient s'inspirer du système de suivi et d'évaluation du pays pour la REDD+ (composante 6 de la R-PP) et consulter les membres de l'équipe nationale de la REDD+ ou d'un organe équivalent. Les contributions des parties prenantes, y compris les populations autochtones et les organisations de la société civile, devraient être intégrées, les opinions divergentes étant enregistrées comme il convient. Des définitions détaillées, indicateur par indicateur, et guide d'établissement des rapports sont fournis dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF (<https://www.forestcarbonpartnership.org/monitoring-and-evaluation-0>).

Calendrier de présentation des rapports

Les rapports remplis doivent être soumis à l'équipe de gestion du du FCPF (FMT) **15 juillet chaque année.**

SECTION A : SOMMAIRE NARRATIF

1. En bref, quels ont été les principales activités liées à la préparation à la REDD+ livrées dans votre pays au cours de la dernière année ?
 - Par exemple, élaboration de stratégies / politiques, événements de consultation des parties prenantes, renforcement des capacités / formation, initiatives de sensibilisation
 - Veuillez être aussi précis que possible, en fournissant par exemple le nom, la date et le nombre de participants aux événements de consultation (classés par sexe, si disponibles), nom de la politique en cours d'élaboration, institutions impliquées dans la rédaction des politiques

Les activités majeures liées à la préparation à la REDD+ au cours de l'année dernière ont été réalisées de manière participative, inclusive et transparente avec l'ensemble des parties prenantes lors des consultations. Ces activités sont les suivantes :

- L'installation officielle des organes de la Commission Nationale REDD+ le 25 juillet 2017, suite aux arrêtés ministériels n°0114 et n°0113/MINSEDD/CAB du 19 juillet 2017 portant respectivement désignation des membres du Comité National REDD+ et Comité Technique Interministériel REDD+.
- L'élaboration du niveau de référence national pour les forêts (NRF) et sa soumission à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en janvier 2017.
- Le Développement d'un NRF sous-national dans le cadre du Programme de Réduction des Emissions (PRE) parfaitement cohérent avec le NRF national, du point de vue de la méthodologie et des données utilisées.

- L'élaboration de manière participative du Système National de Surveillance des Forêts de Côte sous la coordination du Secrétariat Exécutif Permanent (SEP-REDD+). Suivi de l'élaboration du plan d'action 2017 – 2020.
- Un géoportail a été développé et permet de consulter toutes les données produites par le SNSF.
- La validation de la stratégie nationale REDD+ par la Commission Nationale REDD+ le 21 septembre 2017 et son adoption le 3 novembre 2017 par le Gouvernement. 163 personnes dont 15% de femmes ont été consultées pour la finalisation et validation des la stratégie.
- La finalisation du cadre National d'Investissement (CNI) et la soumission de la proposition du projet REDD+ au fonds vert pour le climat. 980 personnes dont 25% de femmes ont été consultées lors de l'élaboration de ces documents.
- La conception de manière participative d'un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) avec la consultation de 80 personnes dont 31% de femmes.
- La réalisation de l'auto-évaluation participative du Readiness-package.
- L'Initiation du document du Programme de Réduction des Emissions (ERPD).

2. Quelles ont été les principales réalisations liées à la préparation à la REDD+ observées dans votre pays au cours de la dernière année ?

- Par exemple, x nombre de personnes ayant participé à des consultations REDD+ (classés par sexe, si disponible), stratégie nationale REDD+ finalisée, politiques nationales REDD+ officiellement adoptées, SNSF établi, accord de partenariat avec une association du secteur privé signé

Au cours de l'année dernière, les principales réalisations suivantes ont été obtenues :

- 3094 personnes dont 13% de femmes ont été directement consultées pour les principales réalisations liées à la préparation à la REDD+.
- Le niveau de référence pour les forêts (NRF) élaboré et soumis à la CCNUCC est de 40 000 000 tCO₂ eq. https://1drv.ms/b/s!AmRJ_eqaQcEH6nqKau6kgWe80Xsj
- Un NRF sous-national a été développé dans le cadre du programme de réduction des émissions et est parfaitement cohérent avec le NRF national, du point de vue de la méthodologie et des données utilisées.
- Le Système National de Surveillance des Forêts de Côte d'Ivoire a été élaboré de manière participative sous la coordination du SEP-REDD+ assorti d'un plan d'action 2017 – 2020. Le plan d'action SNSF 2017-2020 est consultable à l'adresse ci-après : https://1drv.ms/w/s!AmRJ_eqaQcEHt3evQGQNeGtj64q-
- La stratégie nationale REDD+ a été validée par la commission nationale REDD+ le 21 septembre 2017 et adoptée par le gouvernement le 3 novembre 2017. <http://reddplus.ci/download/strategie-nationale-redd-cote-divoire/?wpdmdl=8410>
- La finalisation du cadre National d'Investissement (CNI) et la soumission de la proposition du projet REDD+ au fonds vert pour le climat.
- Un Système d'Information sur les Sauvegarde (SIS) a été conçu de manière participative.

3. Quels ont été les principaux défis et / ou problèmes liés à la préparation à la REDD+ + au cours de la dernière année ?

- Par exemple, manque d'engagement de la part des principales parties prenantes, obstacles politiques, financement limité

La réorganisation de la direction du Projet FCPF-Readiness, suite à la revue approfondie de la Banque mondiale a entraîné un ralentissement des activités au cours de l'année 2017.
La fin du programme ONU-REDD pose le problème de la prise en charge du personnel (3 contractuels) de la Cellule Mesure, Notification et vérification.

4. Quelles sont les principales activités liées à la préparation à la REDD+ + que vous espérez réaliser au cours de la prochaine année ?

- Par exemple, organiser x événements de consultation, soumettre un R-Package au CP, finaliser le SIS, commander des recherches sur les options de la stratégie REDD+

L'objectif de cette année est d'avoir un niveau suffisant de préparation afin de soumettre le R-package et l'ER-PD et de mener les négociations sur l'ERPA. Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- Définir un mécanisme de financement durable du dispositif institutionnel de la REDD+ combinant une contribution directe adaptée de l'Etat Ivoirien complétant la contribution de financements extérieurs des projets et programmes REDD+ en Côte d'Ivoire (y compris dans le cadre du mécanisme de partage des avantages) ;
- Maintenir la forte implication des autorités pour la mobilisation des financements externes pour le financement de la REDD+ dans le pays ;
- Poursuivre le suivi et l'influence sur les réformes sectorielles et transversales en cours pour assurer l'intégration de la REDD+ notamment dans les secteurs agricoles, forestiers, miniers et d'aménagement du territoire ;
- Les résultats des futures consultations des parties prenantes prévues devront être intégrés de la même manière notamment dans : (i) le mécanisme de partage des avantages, (ii) l'élaboration de l'ER-PD, (iii) le manuel d'homologation des projets, (iv) la validation de l'EESS (et les rapports cadres), (v) le registre national et (vi) le Fonds National REDD+ ;
- Opérationnaliser le Mécanisme de Régléments des plaintes (MRP) ;
- Finaliser la stratégie et le plan de communication du mécanisme REDD+ ;
- Finaliser l'étude sur le mécanisme de partage des bénéficiaires ;
- Finaliser les instruments de sauvegardes environnementale et sociale ;
- Réaliser l'étude sur la mise en place d'un registre national REDD+ ;
- Réaliser une étude de mise en place d'un Fonds National REDD+.

SECTION B : PROGRÈS DE LA PRÉPARATION

5. Veuillez fournir votre propre évaluation des progrès nationaux par rapport à toutes les sous-composantes de la préparation à la REDD+ :

(Indicateur OV.1.B: Nombre de pays soutenus par le FCPF qui ont mis en place une stratégie nationale REDD+, un NREF / NRF, un SNSF et un SIS; Indicateurs du produit 1.3)

Clé d'évaluation du progrès :

Complétée	Le sous-composant a été complété
	Progrès significatif
	En bonne progression, plus de développement requis
	Développement supplémentaire requis
	Pas encore de progrès
N / A	Le sous-composant ne s'applique pas à notre processus

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
Composant 1 R-PP : Organisation et consultation de la préparation		
Sous-composant 1a : Gestion nationale de la REDD+	Complétée	Les dispositifs de gestion nationale qui fonctionnent de manière transparente ont été promus à l'échelle nationale et internationale depuis 2012. Son opérationnalisation n'a formellement été engagée qu'en 2016 et a permis de mener le processus de préparation de manière équilibrée entre les secteurs concernés et avec l'implication des différents acteurs publics, privés et de la société civile. Les manquements identifiés dans la gestion financière ont fait l'objet depuis 2016 de mesures correctives dans la structure et le fonctionnement du SEP-REDD+. La coordination entre les différentes interventions des PTF est assurée de manière transparente par le SEP-REDD+.
	X	
	N / A	
Sous-composant 1b : Consultation, participation et sensibilisation	Complétée	La participation et l'engagement des parties prenantes a évolué grâce à l'émergence d'initiatives de la société civile, des opérateurs privés et des groupes d'intérêts sectoriels. Aussi, des actions de communication ont été réalisées en utilisant les outils adaptés permettant d'informer l'ensemble des parties prenantes sur le concept de la REDD+ et le processus de participation. Les résultats des consultations ont été systématiquement intégrés dans les dispositifs de gestion et dans les différents produits et mécanismes élaborés dans le cadre de la préparation à la REDD+ en Côte d'Ivoire.
	X	
	N / A	
Composant 2 R-PP : Stratégie de préparation à la REDD+		
Sous-composant 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'utilisation des terres, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance	Complétée	Les évaluations et analyses ont été menées pour la conception et la mise en place des instruments et dispositifs de gestion de la REDD+ ainsi que l'étude de la faisabilité de mécanismes incitatifs et financiers pour la REDD+. La hiérarchisation des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, le choix et la conception des options stratégiques REDD+ se sont opérés en plusieurs étapes sur la base d'études et d'une approche participative intersectorielle. Les options stratégiques hiérarchisées retenues prennent en considération les exigences économiques et les objectifs de la REDD+. Enfin, l'analyse du cadre juridique de mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire a identifié les principales insuffisances des textes juridiques existants et a mis en évidence des améliorations qui pourraient être apportées.
	X	
	N / A	
Sous-composant 2b : Options de la stratégie REDD+	Complétée	La sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de la SN-REDD+ sont issues d'un processus participatif La compatibilité des politiques publiques globales et sectorielles de développement et des options stratégiques REDD+ permet de confirmer la faisabilité politique de la SN-REDD+ accompagnée
	X	

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
		par les politiques privées (notamment dans l'agriculture).
		La réalisation de l'EESS a permis de confirmer la faisabilité sociale et environnementale des options stratégiques REDD+. Le processus de préparation à la REDD+ a influencé d'une manière importante le développement des secteurs liés à la déforestation et à la dégradation forestière en Côte d'Ivoire. La SN-REDD+ est totalement articulée au Plan National de Développement et ses orientations sectorielles et des réformes sectorielles sont menées dans ce sens.
	N / A	
	Complétée	
		X
	N / A	
Sous-composant 2c : Cadre de mise en œuvre	Complétée	
		X
	N / A	
Sous-composant 2d : Impacts sociaux et environnementaux	Complétée	
		X
	N / A	
Composant 3 R-PP : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence		
	Complétée	
		X
	N / A	
Composant 3 : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence	Complétée	
		X
	N / A	
Composant 4 R-PP : Systèmes de surveillance des forêts et des garanties		
	Complétée	
		X
Sous-composant 4a : Système national de surveillance des forêts	Complétée	
		X

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
		les capacités ont été renforcées.
		Le SNSF combine télédétection et données de terrain et comporte 4 composantes : (i) suivi de l'occupation du sol par satellite (ii) IFN avec données dendrométriques et de sol (iii) suivi communautaire des forêts, et (iv) inventaire de gaz à effet de serre.
	N / A	A cet effet le groupe de travail a développé un plan d'action SNSF 2017-2020 qui est en cours de mise en œuvre. Des méthodologies spécifiques ont été développées (HCV, HCS, suivi de l'occupation des sols) pour assurer un lien direct entre les options de la SN-REDD+ et le SNSF, elles doivent encore être finalisées et testées. Un géoportail a été élaboré pour assurer la compilation et la diffusion des données du SNSF et des protocoles d'accords pour l'échange des données ont été développés.
Sous-composant 4b : Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les garanties	Complétée	La réalisation de l'étude « cartographie des bénéfices multiples de la REDD+ en Côte d'Ivoire » a permis de mettre en évidence les opportunités pour le renforcement des bénéfices multiples et d'orienter les actions à mener selon les spécificités écosystémiques du découpage du territoire pour maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs. Un SIS pour la REDD+ en Côte d'Ivoire a été conceptualisé de manière participative, il (i) définit le dispositif de collecte, de traitement et de diffusion des données de sauvegardes et (ii) identifie des données permettant d'alimenter le dispositif. Il est en cours de validation. Une première estimation des besoins financiers pour la mise en œuvre des instruments de sauvegarde est réalisée dans les documents de préparation.
	X	
	N / A	

SECTION C : Avantages non-carbone

6. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à soutenir et à améliorer les moyens de subsistance (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur les moyens de subsistance; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement les moyens de subsistance)?

(Indicateur 3.2.b : Nombre de pays REDD+ participants dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à soutenir et améliorer les moyens de subsistance)

Oui

(Supprimez, le cas échéant)

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche :

La stratégie nationale REDD+ plus précisément l'option stratégique Agriculture Zéro Déforestation vise à travers un de ces objectifs à améliorer équitablement les moyens de subsistance des producteurs, femmes, hommes et leurs communautés. Cela se fera à travers la politique et mesure 3 de cette option stratégique : *Soutien aux petits producteurs pour l'amélioration de la productivité.*

- Amélioration des techniques agricoles via la promotion de l'agroforesterie pour renforcer la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique, mais aussi pour assurer la diversification des sources de revenus ;
- Renforcement de l'encadrement fourni aux hommes et aux femmes, petits exploitants agricoles à travers (i) le renforcement des capacités du conseil agricole (formation, moyens matériels et financiers) ; (ii) la facilitation de l'accès aux services du conseil agricole ; (iii) l'amélioration des outils de vulgarisation ; (iv) l'amélioration de la collaboration recherche-vulgarisation-production ;
- Amélioration l'accessibilité aux matériels végétaux sélectionnés et des fertilisants par (i) l'amélioration de la disponibilité des semences déjà mises au point par la recherche ; (ii) le renforcement de la recherche agronomique sur les semences améliorées résistantes aux maladies ; (iii) la promotion des techniques de production des engrais biologiques ; (iv) la Promotion de la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs des cultures à travers la valorisation de l'agroforesterie
- Accroissement des moyens financiers pour les exploitants agricoles par (i) la création et l'opérationnalisation du fonds de développement agricole ; (ii) la mise en place de produits bancaires et d'assurance adaptés aux petits exploitants agricoles ; (iii) la promotion et la création d'établissements financiers agricoles et (iv) la structuration des systèmes d'épargne et de crédits agricoles.
- Amélioration du niveau de maîtrise de l'eau pour les cultures vivrières telle que le riz, par la (i) construction de retenues d'eau ; (ii) la promotion et la facilitation de l'accès au petit matériel d'irrigation ; (iii) la mise en place d'un dispositif de gestion intégrée de ressources en eau ; (iv) l'aménagement des bas-fonds et des points d'eau en zones urbaines et périurbaines pour les cultures vivrières.

7. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à conserver la biodiversité (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur la conservation de la biodiversité; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement la conservation de la biodiversité)?

(Indicateur 3.3.b Nombre de pays REDD+ participants du FP dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à conserver la biodiversité)

Oui	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

(supprimez, le cas échéant)

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche

La stratégie nationale REDD+ à travers l'option stratégique 3 entend renforcer la protection de ces espaces afin de conserver durablement leurs riches biodiversités et le patrimoine culturel national. Les mesures envisagées sont les suivantes : (i) Actualisation des données sur l'ensemble des aires protégées, délimitation et géo référencement; (ii) Appui aux communautés locales pour la sécurisation foncière des forêts sacrées ; (iii) Clarification des statuts des forêts sacrées et enregistrements de ceux-ci comme forêts protégées ; (iii) Paiements des communautés à travers le dispositif PSE afin de leurs permettre de conserver d'avantages les forêts et de créer une dynamique collective de reforestation et de conservation de la biodiversité des dernières forêts villageoises avec les communautés locales selon différentes modalités.

SECTION D : FINANCES

8. Veuillez détailler le montant de tous les financements reçus à l'appui du développement et de la livraison de votre processus national de préparation à la REDD+ depuis la date à laquelle votre R-PP a été signé. Les

chiffres doivent inclure uniquement le financement sécurisé (c'est-à-dire entièrement engagé) - les contributions ex ante, (non confirmées) ou en nature ne doivent pas être incluses :

(Indicateur 1.B : Montant des financements mobilisés pour soutenir le processus de préparation à la REDD+ (classé par public, privé, dons, prêts))

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Date d'engagement (MM / AA)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
\$3,800,000	FCPF	2014	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 5,000,000	FCPF	2017	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 15,000,000	PIF	2017	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 3,210,000	ONU-REDD	2014	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 250,000	IRD	2014	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 437,000	UE-REDD	2015	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 2,431,000	AFD/C2D	2015	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$ 794,712	GOUVERNEMENT	2014	Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre

9. Veuillez détailler toute contribution financière ex ante (non confirmée) ou en nature que vous espérez obtenir à l'appui de votre processus national de préparation à la REDD+ :

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
\$ 30,000,000	GCF	Public / Privé	Non déterminé
\$ 60,000,000	Fonds carbone	Public / Privé	Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre

SECTION E : PERFORMANCE DU FCPF

10. Pour aider à mieux comprendre les forces, les faiblesses et les contributions du FCPF à REDD+, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.B: Évaluation par Les pays participants du rôle du FCPF dans les processus REDD+ nationaux et de leur contribution)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Le soutien du FCPF a eu une influence centrale sur le développement de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré la qualité de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré les capacités nationales pour développer et exécuter des projets REDD+				X	
Le soutien du FCPF a aidé à assurer une participation substantielle de multiples parties prenantes (y compris les femmes, les PA, les OSC et les communautés locales dans nos systèmes et processus REDD+ nationaux)					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

11. Pour aider à évaluer l'utilité et l'application des produits de connaissance du FCPF (publications, séminaires, événements d'apprentissage, ressources Web), veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.3.a: Mesure dans laquelle les produits d'apprentissage, les preuves et les produits de connaissances du FCPF sont utilisés par Les pays participants)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Nous accédons régulièrement aux produits de connaissances du FCPF pour obtenir des informations liées à la REDD+					X
Les produits de connaissance du FCPF sont pertinents pour nos exigences d'information liées à la REDD+				X	
Les produits de connaissance du FCPF sont suffisants pour répondre à toutes nos exigences en matière d'informations liées à la REDD+				X	
Le site Web du FCPF est une ressource utile pour accéder aux informations liées au FCPF et à la REDD+					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

SECTION F : COMMENTAIRES FINAUX

12. Le cas échéant, veuillez fournir d'autres commentaires ou clarifications concernant votre travail sur la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année :